

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

| | | | |
|----------------|--------|-------|-----------------|
| Département(s) | DFFD | Date | 13 février 2025 |
| Numéro | 25.320 | Heure | 10h08 |

Auteur-e(-s) : Quentin Di Meo

Titre : Fiscalité : Neuchâtel toujours dans une situation peu enviable, pourquoi ?

Contenu :

L'Administration fédérale des finances a diffusé un [communiqué de presse](#), le 4 février 2025, qui place notre canton dans une situation peu enviable. Les revenus imposables des personnes physiques et les bénéfices imposables diminuent, alors que les recettes augmentent. Selon notre lecture, notre canton pressure toujours plus ses contribuables pour maintenir ses recettes.

Le Conseil d'État partage-t-il cette lecture ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Quentin Di Meo

| Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) : | Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) : | Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) : |
|---|---|---|
| | | |